

Compte-rendu

COMOP

Interdisciplinarité et Co-construction

Des logiques de collaboration indispensables pour
fonctionner en Dispositif Intégré

14 et 21 Janvier 2026 – Carcassonne, Montpellier, Toulouse – 137 participants

M.A.T.E.O. Dispositifs a organisé son deuxième Comité opérationnel en janvier 2026.

Ce compte-rendu rassemble les éléments saillants issus des échanges avec nos intervenant.e.s, les contributions produites dans les ateliers et des contacts ou éléments bibliographiques du Comité opérationnel. Ce compte-rendu est commun aux 3 sites afin de permettre à chaque participant de bénéficier des apports produits dans les autres lieux. Ces éléments sont :

- ✿ La recherche d'une définition partagée de l'interdisciplinarité
- ✿ La communication et les échanges avec nos trois intervenants sur la notion de co-construction et d'interdisciplinarité
- ✿ Une synthèse des ateliers portant sur les thématiques suivantes :
 1. Pourquoi et en quoi le fonctionnement en Dispositif Intégré exige-t-il plus d'interdisciplinarité ?
 2. Quels bénéfices supplémentaires apporte le travail interdisciplinaire ? Quels sont les risques ?
 3. Comment s'organiser pour favoriser l'interdisciplinarité et co-construire des parcours avec les jeunes et les familles/responsables légaux ?
 4. Comment co-construire en interdisciplinarité avec les partenaires hors Dispositif Intégré ?
- ✿ Les contacts des professionnels engagés dans le partage d'expérience et les échanges qui en ont découlés

Compte-rendu

Le dernier chapitre rassemble les liens d'accès vers les supports et ressources.

1. LA RECHERCHE D'UNE DEFINITION PARTAGEE

20 groupes ont réfléchi à une définition de l'interdisciplinarité.



Sur la base des propositions de tous les groupes, nous proposons une définition partagée, consensuelle, en indiquant les notions saillantes qui s'y rapportent :

L'interdisciplinarité est une approche collaborative qui dépasse la simple juxtaposition des disciplines (pluridisciplinarité) et la fusion des savoirs (transdisciplinarité). Elle consiste à **croiser les expertises, les regards et les compétences** de professionnels issus de champs différents, afin de construire une réponse **cohérente et adaptée** aux besoins d'une personne accompagnée ou d'un projet commun.

Centrée sur **un objet partagé** (comme le projet d'un enfant ou d'un jeune), l'interdisciplinarité vise à **faire converger les perspectives** pour élaborer des **stratégies communes** et articuler les actions de chacun. Elle repose sur :

- ✿ **La complémentarité** des savoirs et des pratiques,
- ✿ **La mutualisation** des ressources et des expertises,
- ✿ **L'interconnaissance** des acteurs, de leurs disciplines et de leurs limites,
- ✿ **Une coordination exigeante**, souvent incarnée par un coordinateur de projet ou de parcours,
- ✿ **La considération des familles et des enfants/jeunes** comme partenaires à part entière.

Contrairement à la pluridisciplinarité, où les disciplines agissent en parallèle, l'interdisciplinarité **créé une synergie** entre les acteurs, en favorisant la **communication**, **l'acculturation** à un langage commun, et la **recherche de consensus**. Elle permet ainsi de **répondre à des situations complexes** par une approche **collective, dynamique et centrée sur l'objectif commun**.

Compte-rendu

2. CONFERENCE DE NOS INTERVENANTS

Trois intervenants, collaborant en équipe sur le sujet de la co-construction sont respectivement intervenus à Carcassonne, Toulouse et Montpellier.



Maxime DELALOY, à Carcassonne, est maître de conférences, associé à l'université de Paris-Nanterre (92) et co-fondateur de l'Institut de la co-construction

Rémi ALCARAZ, à Toulouse, est formateur, responsable de la formation des ES au sein de l'ERTS d'Olivet (45)



Michel FOUDRIAT, à Montpellier, est sociologue des organisations. Il a enseigné à l'UPEC (94). Il est co-fondateur de l'Institut de la co-construction avec le laboratoire d'études multidisciplinaire sur la co-construction (LEMCC) Université du Québec à Chicoutimi

Leurs interventions ont porté sur la présentation du concept de co-construction et sa mise en œuvre pratique. En accord avec le thème de la journée, nous avons échangé sur les questions méthodologiques posées par la co-construction en interdisciplinarité en particulier sur l'importance de considérer l'asymétrie des acteurs pour aboutir.

La présentation intégrale et commune aux 3 intervenants est disponible sur le site de M.A.T.E.O. Dispositifs [👉].

Nos intervenants définissent la co-construction comme une confrontation des points de vue différents dans le sens d'une réflexivité collective visant à produire de nouveaux savoirs et des innovations. Le résultat de la démarche de co-construction correspond à l'émergence d'un point de vue nouveau qui prend en compte et intègre les réflexions, les arguments, les propositions de chacun des acteurs parties prenantes. L'enrichissement et la complexification des idées produites justifie l'intérêt d'une telle démarche.

Compte-rendu

Des conditions nécessaires

La co-construction suppose réunies plusieurs conditions. Entre autres :

✿ ***La prise en compte de controverses et donc d'une certaine conflictualité irréductible***

La co-construction réclame une mise au travail réflexif des différences et divergences donc de la conflictualité, qui ne doit pas se traduire par de la violence. En effet, l'évitement du conflit peut empêcher l'émergence d'une innovation.

✿ ***Une durée minimale***

Le processus co-constructiviste exige une certaine durée,—celle d'échanges suffisants entre les acteurs pour que ceux-ci parviennent à exprimer leurs points de vue, leurs argumentations, leurs propositions, leurs hypothèses et pour qu'ils parviennent à les rendre convergents. Cette durée minimale est incontournable ; elle

✿ ***Une facilitation sensible à l'exigence d'une participation de tous les acteurs concernés et soucieuse de garantir l'absence de violence***

La manière de présenter le sujet, les questions posées, influencent les modalités d'échange et favorisent plus ou moins le travail interdisciplinaire. S'il s'agit d'un projet, il est nécessaire de définir les objectifs, le pilotage, la ou les méthodes. Nous devons être sensibles aux signaux faibles avec lesquels s'ouvre la possibilité de l'émergence de nouvelles idées. Des personnes intervenant peu peuvent pour autant avoir de bonnes idées. L'animateur doit chercher—à soutenir au mieux la prise de parole de chacun et l'écoute partagée.

✿ ***Un cadrage méthodologique***

La méthodologie est déterminante dans ce processus. Le lieu, l'environnement choisi est important. La méthodologie proposée par nos intervenants est la suivante :

1. L'instauration d'un dispositif de gouvernance : règles définies ensemble, animation/médiation.
2. L'enrôlement des acteurs. Il s'agit de garantir les conditions favorables à l'engagement.
3. La création des conditions pour faciliter l'expression des points de vue. Il s'agit de sécuriser l'espace de conflictualité pour que chacun ose prendre la parole.
4. La formalisation des réflexions et des points de vue en conscience des biais.
5. Les conditions pour favoriser l'intercompréhension : reformulation, définitions partagées, synthèse, conclusions partielles, questions. Cette étape est fondamentale pour augmenter le retour sur investissement du temps consacré à la rencontre.
6. La construction d'une convergence que l'on formalise par écrit
7. La recherche du consentement pour la décision collective

Compte-rendu

Synthèse : la co-construction, un processus complexe et multifactoriel

1. La co-construction n'est pas la concertation
2. La co-construction pose la question de la nécessaire diversité des acteurs représentant une diversité des points de vue sur une question ;
3. La co-construction se traduit par deux impératifs : un impératif de participation et un impératif de délibération ;
4. La traduction opérationnelle de ces impératifs rencontre de nombreuses difficultés liées aux asymétries caractérisant les relations entre les acteurs parties prenantes du processus de co-construction
5. Entre autres asymétries : asymétries de concernement, de savoirs et de connaissances, de disponibilités, de rôles ;
6. Toutes les asymétries sont des asymétries de légitimité qui limitent la mise en œuvre de l'impératif délibératif ;
7. Une procéduralisation est nécessaire pour réduire les effets, les biais liés aux asymétries et rendre possible l'émergence d'une convergence entre acteurs et d'une acceptation de celle-ci ;
8. Un recours à un usage d'objets intermédiaires peut faciliter la co-construction.

Un exercice de co-construction



Durant son intervention, Maxime DELALOY nous a proposé un exercice de co-construction.

Il s'agissait d'identifier une problématique dominante dans le cadre de la co-construction d'un Dispositif Intégré en Occitanie

Les nombreuses productions ont fait ressortir 4 axes :

- I. La coordination territoriale
- II. Les ressources : territoriales, financières, professionnelles...
- III. La modélisation d'un Dispositif Intégré : le manque de modèle fait à la fois la force et la faiblesse du problème
- IV. L'adaptation requise pour faire évoluer l'offre de service dans le secteur du handicap enfants

Le COPIL de M.A.T.E.O. Dispositifs pourra s'appuyer sur ces propositions pour mettre en œuvre sa feuille de route.

Les interventions de nos invités ont suscité de nombreux échanges quel que soit le lieu. Ce peut être l'expression de préoccupations, des propositions ou des témoignages qui, par ce partage, nous permettent d'anticiper d'éventuelles difficultés :

Compte-rendu

Des préoccupations

- ✿ Le partage du pouvoir : qui est légitime pour trancher ? La Co-construction n'amène pas toujours à la codécision. => renvoie à **l'importance de fixer des règles claires dès le début du processus** de co-construction.
- ✿ Difficultés à aller chercher la parole de certains acteurs, particulièrement celle des parents. Chaque acteur n'a pas la même capacité à argumenter pour faire connaître et peser son point de vue. => **renvoie à la connaissance des typologies d'asymétrie pour mieux les réduire** (cf diapositives 45 à 62)
- ✿ Nous interrogeons le principe de liberté de parole. Des parents peuvent-ils tout dire sur ce qui se passe ? Les professionnels peuvent avoir des stratégies cachées.

Des propositions

- ✿ Réfléchir à une ingénierie de formation sur la co-construction (exemple d'un module entre acteurs du médico-social et de l'Education nationale pour apprendre à travailler ensemble)
- ✿ Un Directeur propose une vision de codécision concernant le PPA. Le responsable légal décide du projet et les représentants de l'établissement évaluent la faisabilité.
- ✿ Bâtir une culture institutionnelle qui garantit des espaces de parole

Des témoignages

- ✿ Un Directeur évoque le croisement des savoirs d'ATD Quart Monde¹. C'est une dynamique permettant de créer les conditions pour que le savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté puisse dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels. Ces différents savoirs produisent une connaissance et des méthodes d'actions plus complexes et inclusives.
- ✿ Un Directeur² rapporte son expérience d'un travail mené par un groupe de co-développement professionnel en 2018 autour du PPA : la moitié de professionnels de l'établissement y ont été formés.

¹ Le croisement des savoirs d'ATD Quart Monde : <https://www.atd-quartmonde.org/nos-actions/penser-agir-ensemble/croisement-des-savoirs/>

² Samuel NICOLAS, directeur de pôle handicap, pôle protection de l'enfance CCAS de Toulouse (samuel.nicolas@ccas-toulouse.fr) anime des groupes de co-développement professionnel. Cf également une référence bibliographique en chapitre 5 « [supports et ressources](#) »

Compte-rendu

3. L'INTER-DISCIPLINARITE AU CŒUR D'UN FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF INTEGRE

Quatre problématiques ont été travaillées en atelier dans chaque COMOP par des groupes différents ; chaque groupe a restitué 3 idées-clés, et selon, une question qui a fait débat dans leur groupe sur laquelle d'autres participants ont pu réagir.

Les synthèses présentées ci-dessous pour chaque problématique rassemble donc la réflexion de 3 groupes, 1 par lieu.

Cette matière pourra être réutilisée dans un prochain COMOP pour tenter de traduire ces idées en propositions concrètes. Les participants qui ont mis en œuvre concrètement certaines de ces idées sont invités à se manifester auprès des chargé.e.s de mission pour l'organisation de retours d'expérience et le partage des ressources sur le site internet de M.A.T.E.O. Dispositifs.

Pourquoi et en quoi le fonctionnement en Dispositif Intégré exige-t-il plus d'interdisciplinarité ?

Le Dispositif Intégré exige plus d'interdisciplinarité car il doit :

1. Assurer la **fluidité des parcours** pour éviter les ruptures.
2. **Répondre à des besoins complexes** par une approche globale.
3. **Mutualiser les expertises** pour éviter le morcellement.



En conséquence, le Dispositif Intégré doit s'organiser pour :

1. **Coordonner** les acteurs sur un territoire.
2. Rencontrer les **partenaires** pour mieux connaître et mobiliser les ressources du territoire.
3. Créer un **langage et des valeurs communes** entre tous les intervenants.

En conclusion, l'interdisciplinarité n'est pas un simple outil dans un Dispositif Intégré : c'est la condition même de son efficacité et de sa pertinence. Sans elle, le risque est de reproduire des logiques fragmentées, au détriment des personnes accompagnées.

Compte-rendu

Quels bénéfices supplémentaires apporte le travail interdisciplinaire ? Quels sont les risques ?



Un fonctionnement en interdisciplinarité apporte à la qualité de l'accompagnement des enfants et jeunes qui nous sont confiés :

- ✿ **La richesse des regards croisés** : conjuguer les **expériences, expertises et pratiques** permet d'élargir la compréhension des situations et d'innover dans les réponses.

- ✿ **L'élargissement des possibilités de l'offre** : la diversité et l'émergence de nouvelles compétences permet de proposer des solutions plus variées et adaptées.

- ✿ **Un objet commun et un objectif partagé** : l'interdisciplinarité recentre les acteurs sur un **projet cohérent**, évitant les logiques parallèles.
- ✿ **La complémentarité des compétences** : chaque professionnel apporte sa « pierre à l'édifice », renforçant la qualité globale de l'accompagnement.
- ✿ **Une coordination renforcée sur les territoires de vie** : l'interdisciplinarité favorise une meilleure articulation des acteurs locaux (école, santé, social, etc.).
- ✿ **Des propositions innovantes** : la confrontation des points de vue stimule la créativité et l'émergence de nouvelles pratiques.
- ✿ **La réduction des risques de rupture** : la complémentarité des acteurs sécurise les parcours en limitant les discontinuités

Les risques/écueils peuvent être :

- ✿ **Le morcellement des accompagnements** : sans coordination, le risque est de fragmenter les réponses plutôt que de les unifier.
- ✿ **L'incohérence des réponses** : la recherche du consensus peut parfois conduire à des compromis flous, au détriment de la pertinence.
- ✿ **La perte des compétences spécifiques** : certains professionnels peuvent craindre une dilution de leur expertise. De même, ils peuvent ressentir une perte de repères ou de sens dans leur pratique (=> perte d'identité professionnelle).

Les participants ont identifié plusieurs enjeux à explorer :

- ✿ Comment concilier des secteurs différents (santé, éducation, social) autour d'une gouvernance partagée ?
- ✿ Comment accompagner l'évolution des identités professionnelles ?

Compte-rendu

- ✿ Cf l'évolution des diplômes du travail social qui s'appuient davantage sur une approche par compétence que sur une approche disciplinaire
- ✿ Quelles compétences développer pour mieux servir les familles et les jeunes ?

Comment s'organiser pour favoriser l'interdisciplinarité et co-construire des parcours avec les jeunes et les familles/responsables légaux ?



Les propos travaillés en atelier montrent qu'en premier lieu, pour favoriser et co-construire des parcours avec les jeunes et leur familles/responsables légaux, les professionnels ont besoin d'expérimenter par eux-mêmes ce travail interdisciplinaire. Ils soulignent que favoriser l'interdisciplinarité et co-construire des parcours exige :

- ⇒ une **organisation rigoureuse**,
- ⇒ une culture de la collaboration

Des éléments facilitateurs ont été repérés :

- ✿ La **clarification des rôles et des ressources** : ressources territoriales et coordination des parcours
- ✿ **L'implication active des jeunes et des familles** : culture de la co-construction. Attention aux asymétries : un savoir expérientiel (jeunes et parents/RL) se confronte à un savoir savant (expertise professionnelle).
- ✿ Le développement d'une **culture et des outils communs** : formation, formalisation des processus.
- ✿ La **décision d'inscrire dans la ligne de conduite du Dispositif, l'interdisciplinarité et la co-construction**

Des actions concrètes ont été proposées par les groupes :

Axe	Actions concrètes
Prérequis	Connaître les acteurs, partager une culture de la collaboration et de la co-construction, se former ensemble. Créer des espaces d'échange

Compte-rendu

Axe	Actions concrètes
Territoire	Clarifier les ressources et les acteurs du territoire => cartographier
Jeunes accompagnés et leurs parents/RL	Impliquer jeunes et familles dans l'expression des besoins et la construction des réponses
Coordination des parcours	Installer une fonction de coordination de parcours/projet, organiser la coordination de parcours sur un territoire : qui coordonne quoi ? Désigner un coordinateur de parcours et définir un projet unique.
Organisation	Formaliser les étapes de co-construction et les outils communs.
RH	Identifier et former les rôles émergents (nouveaux métiers) : coordinateur, médiateur, etc

La question des enjeux liés aux ressources humaines a émergé sous différentes formes selon les lieux du COMOP. Voici quelques idées de nouveaux métiers/rôles à installer pour accompagner cette transformation :

- ✿ **Coordinateur de parcours** : pour assurer une cohérence entre acteurs.
- ✿ **Médiateur familial/professionnel** : pour faciliter le dialogue et la co-construction.
- ✿ **Facilitateur territorial** : pour animer les réseaux locaux et les partenariats.
- ✿ **Référent "culture commune"** : pour former et accompagner les équipes sur les valeurs partagées.

Comment former et reconnaître ces nouveaux métiers ? Comment les intégrer dans les organisations existantes ?

Comment co-construire en interdisciplinarité avec les partenaires hors Dispositif Intégré ?

Cette question a été reformulée ainsi dans un des groupes : comment co-construire avec les ressources du territoire ?

La co-construction en interdisciplinarité avec des partenaires extérieurs au Dispositif Intégré requiert de structurer la collaboration, d'enlever les freins et de créer des outils communs. Voici les idées proposées par les groupes en séance :



1. Identifier les partenaires du territoire et apprendre à se connaître

Compte-rendu

Cela suppose en priorité de **clarifier les rôles** de chaque partenaire puis de créer une **vision commune** des acteurs et de leurs complémentarités. Cet exercice de **cartographie** des ressources du territoire comporterait les éléments suivants :

- ✿ La définition du territoire avec une question préalable : « qui est légitime pour le délimiter ? » ARS, collectivités locales, les acteurs eux-mêmes en s'organisant naturellement ? Comment ensuite s'assurer que cette définition est partagée et réaliste ?
- ✿ Une description des acteurs pour identifier les ressources : associations, libéraux, institutions, écoles et leurs compétences : expertises, leurs limites et leurs attentes
- ✿ Les difficultés/obstacles au développement du partenariat : pénuries, contraintes réglementaires...

2. Formaliser le partenariat

Il s'agit d'encadrer la collaboration pour la rendre pérenne et efficace. L'objectif est de sécuriser la collaboration et d'éviter les malentendus. Pour cela, quelques idées concrètes ont émergé :

- ✿ Élaborer une charte ou une convention comprenant les éléments suivants :
 - Engagements réciproques : rôles, responsabilités, modalités de collaboration. Bien identifier le pilote de la convention : le DI, une collectivité, un groupe de travail territorial ? ou une gouvernance partagée (comité de pilotage avec représentants de chaque partenaire) ?
 - Valeurs communes : inclusion, respect, transparence.
 - Cadre juridique
 - Clarifier les aspects déontologiques et financiers.
- ✿ Fixer des échanges réguliers, évaluer, pour maintenir la dynamique
 - Proposer des modalités flexibles de participation telles que la visio
 - Organiser des retours d'expérience régulièrement pour ajuster les pratiques, Mobiliser le levier du co-développement³

✿ ³ Le codéveloppement professionnel : l'intelligence collective au service de l'individu et du groupe Claude CHAMPAGNE (2021), édition Eyrolles, collection blanche

Compte-rendu

- Définir des indicateurs précis pour évaluer l'action collective du partenariat : satisfaction des familles, fluidité des parcours, nombre de partenariats actifs...
- S'assurer que les bonnes expertises sont mobilisées au bon moment
- ✿ Mettre en place des outils collectifs, créer des supports pour faciliter le travail commun :
 - Espace numérique partagé, calendrier partagé.... pour le suivi des parcours
 - Grilles d'évaluation communes
 - Supports de communication : fiches pratiques pour les familles et les partenaires
 - Des supports de communication :
 - Fiches pratiques pour les familles et les partenaires, par exemple : un guide des ressources du territoire, co-construit et régulièrement mis à jour.

3. Identifier les leviers et les freins, anticiper les obstacles

Il s'agit d'identifier ce qui facilite ou entrave la co-construction : l'enjeu global est de transformer les freins en opportunités

Axe	Freins	Leviers / solutions proposées
Obligations réglementaires	Rigidités administratives	Dialoguer avec les autorités administratives, porter une voix collective
Volonté de travailler ensemble	Différences de cadres d'exercice, d'orientations stratégiques...	Créer des espaces de dialogue pour aligner les attentes. Identifier les points de blocage, prendre appui sur ce qui rassemble.
Les expertises	Pénuries de professionnels	Mutualiser les ressources
Outils numériques	Réticence pour certains métiers	Organiser des formations communes, donner du sens et adapter les outils aux pratiques

Conclusion de ce travail en atelier

Ce travail en atelier, interrogeant notre capacité à mobiliser de façon effective l'interdisciplinarité et la co-construction pour fonctionner en Dispositif Intégré, fait apparaître des éléments récurrents et transverses relevés dans toutes les thématiques :

Compte-rendu

- ✿ La nécessité de connaître et de **décrire le territoire**, ses acteurs, ses ressources, de façon précise en **partageant et développant un langage commun et des valeurs communes**.
- ✿ Le développement d'une **culture commune basée sur la co-construction** avec l'objectif de fluidifier les parcours et le travail entre partenaires
- ✿ La bonne compréhension du cadre réglementaire
- ✿ La nécessité de **formaliser** que ce soit par l'effort de partager des écrits, d'évaluer les actions ou d'établir chartes ou conventions.

L'interdisciplinarité **favorise une meilleure articulation des acteurs locaux et facilite la coordination des actions inter-institutionnelles** ; elle stimule la créativité et l'émergence de nouvelles pratiques

La culture de la co-construction des projets et des parcours avec les jeunes et les parents/représentants légaux est bien un **élément clé repéré** par toutes les structures mais sa **mise en œuvre reste parfois difficile** : le développement d'une culture professionnelle de la co-construction et du co-développement dans chaque Dispositif facilitera naturellement cette mise en œuvre au bénéfice des jeunes et de leurs parents/RL.

4. LES RETOURS D'EXPERIENCE

Nous remercions vivement les professionnel.le.s qui sont intervenu.e.s dans le cadre du retour d'expérience. La question pour laquelle ils.elles ont réfléchi était : quelle organisation mise en place pour favoriser le travail interdisciplinaire ? De quelle manière, les jeunes, parents et représentants légaux sont-ils impliqués ?

- ✿ **A Carcassonne** : Brynhild MAROLE, directrice d'un DITEP et d'un DIME (APAJH 09) a partagé son expérience DIME
- ✿ **A Montpellier** :
 - L'équipe du DITEP les Alicantes (ANER) : Céline DAURIN, Cheffe de service; Valérie LAFITTE, psychologue ; Béatrice VILLARD, éducatrice spécialisée; Bastien LEJEUNE, éducateur spécialisé.
 - Fabien ROGER, Directeur du DAPE le Château d'Ô et (UNAPEI 34)
- ✿ **A Toulouse** :
 - Jocelyne MAS, directrice du DITEP l'Essor Occitan (ESSOR)
 - Johanna DORSO, parent de Clélia, 13 ans, accompagnée par le pôle enfances plurielles de l'ARSEAA

La fille de madame DORSO est accompagnée par le pôle enfances plurielles de l'ARSEAA depuis 12 ans. L'objet de ce compte-rendu n'est pas de restituer son témoignage *in*

Compte-rendu

extenso. Le choix a été fait, comme pour les retours d'expérience des professionnels, de souligner quelques observations qui ont fait l'objet de questions/échanges avec l'auditoire :

- ✿ La création des **conditions d'accueil** pour que les parents aient **confiance** dans les professionnels et l'institution
- ✿ Une vigilance par rapport à un **risque d'infantilisation des parents**
- ✿ Une demande **d'être plus associée** aux difficultés rencontrées par l'établissement
- ✿ **Renforcer l'alliance** entre professionnels et parents pour **innover**.
- ✿ Ne pas hésiter à **représenter les outils ou espace d'échanges professionnels/parents régulièrement** car même si les supports et présentations sont clairs, les présenter une seule fois à l'entrée n'est pas suffisant. A cette étape, les parents ont trop d'informations et d'émotions à gérer.

Autres points échangés par rapport aux interventions des professionnels :

- ✿ Un point d'ancrage pour plus d'implication des jeunes et de leur famille, investir d'avantage le CVS (peut-être plus facile pour les DIME que les DITEP ?) : adaptation des documents (FALC) mais aussi préparation en amont de la réunion avec les jeunes.
- ✿ Donner les moyens aux parents d'interagir pour que le choix soit libre et éclairé. Poser la question de la coresponsabilité
- ✿ Dès l'entrée dans le Dispositif, expliquer clairement aux jeunes, aux parents et aux responsables légaux quelles sont les possibilités et les limites pour une meilleure conciliation des possibles.
- ✿ Pourquoi ne pas mettre en place des formations communes entre professionnels et famille ?
- ✿ L'expérience, voire l'expertise des parents/RL enrichit l'interdisciplinarité de l'équipe.
- ✿ L'interdisciplinarité nécessite et favorise une montée en compétences des professionnels en regardant au-delà de la propre discipline de chaque professionnel.
- ✿ La question de « l'après DITEP ou de l'après-DIME » => organiser des informations, soirées à thème

Compte-rendu

5. SUPPORTS ET RESSOURCES

5.1 Supports de présentation :

- ✿ [Fil rouge M.A.T.E.O. Dispositifs](#)
- ✿ [Présentation commune aux 3 intervenants](#)

5.2 Bibliographie concernant la co-construction

- ✿ [La Co-construction-une alternative managériale](#), Michel FOU BRIAT (2019), édition EHESP
- ✿ [La Co-construction en actes. Savoir et savoir-faire pratiques pour faciliter sa mise en œuvre](#), Michel FOU BRIAT (2021), édition ESF
- ✿ [Vocabulaire de la Co-construction](#) (2021) sous la direction de Michel FOU BRIAT et Christophe LEYRIE, édition ESF

5.3 Ressources complémentaires

- ✿ L'expérience de l'équipe du DITEP des Alicantes sur le travail inter-disciplinaire : à venir
- ✿ Le codéveloppement professionnel : l'intelligence collective au service de l'individu et du groupe Claude CHAMPAGNE (2021), édition Eyrolles, collection blanche
- ✿ Le croisement des savoirs d'ATD quart-monde : <https://www.atd-quartmonde.org/nos-actions/penser-agir-ensemble/croisement-des-savoirs/>